

Immigration, aide au développement, lutte contre le CO₂ : tout doit être lié

La Grande-Bretagne pourra refouler vers le Rwanda des étrangers qui lui demandent un titre de séjour, l'Italie s'apprête à faire de même avec l'Albanie ; l'Union européenne traite avec la Tunisie, ou encore avec la Turquie pour qu'elle bloque le flot de ceux qui voudraient s'installer chez nous.

La poussée migratoire se fait de plus en plus forte. Ce n'est certes pas nouveau. « Que dire si les pays du Sud de l'Europe, pour refouler les immigrants, devaient employer des moyens contraires à ce qu'ils jugent bon ; en sortiraient-ils tous moralement indemnes ? ». J'écrivais cela il y a trente ans¹. Nous y voilà ! Avec la facilité des moyens de transport, avec les accords de libre circulation au sein de l'Europe, nous sommes tous de ces pays du Sud de l'Europe accueillant ou refoulant la pression des migrants ; nous sommes tous exposés non pas tellement au risque de submersion mais à celui d'une déchéance morale si nous en sommes réduits à employer des moyens indignes pour nous protéger d'un excès d'immigration – comme, par exemple, demander à d'autres pays de faire le sale boulot.

Du moins, si nous devons agir avec brutalité, que ce soit en ayant fait ce que nous pouvons pour diminuer à la source cette pression migratoire, pour que les habitants de ces pays d'Afrique puissent former leurs projets chez eux plutôt que chez nous – en un mot pour les aider à se développer !

Disposer d'énergie est pour les pays d'Afrique une nécessité qui passe avant le souci d'éviter des émissions de CO₂. Ils disposent des ressources suffisantes – hydraulique, soleil, vent, biomasse – pour ne pas émettre de CO₂ mais, en investissement, c'est beaucoup plus coûteux que des groupes électrogènes ou des centrales au gaz ou au charbon, émetteurs de CO₂. Or, pour toutes sortes de raisons, ces pays ont du mal à attirer les capitaux. Voilà donc la prochaine source d'émissions massives de CO₂ !

Et nous, en Europe, en France, nous avons décidé d'éviter toute émission de CO₂ dès 2050. Pourquoi ? Pour donner l'exemple ! Et, bravaches, sans en calculer le coût !². Récemment des rapports officiels ont calculé le montant des investissements mais je n'en connais pas qui recherche la méthode la moins coûteuse, quitte à modifier ce qui est devenu un objectif sacré, intouchable : l'échéance de 2050.

Suivre une trajectoire qui conduit à la neutralité carbone dès 2050, c'est « vertueux ». S'en écarter c'est « mal ». On lit cela (presque) partout, et l'Etat se fait condamner par des tribunaux, grondé par le Haut conseil sur le climat ou gourmander par le Conseil d'Etat.

En France, reporter l'échéance à 2070 diminuerait les dépenses annuelles de production et d'économie d'énergie de près de 20 milliards d'euros par an. Avec beaucoup moins que cela, financer directement des infrastructures ou apporter une garantie à des investissements privés pourrait éviter en Afrique en 2050 autant d'émissions que ce nous émettrions à cette date³.

La capacité de production d'électricité sans émissions de CO₂ est limitée par les possibilités industrielles de construction d'éoliennes, de photovoltaïque, de réacteurs nucléaires, ce qui rend nécessaires de très grosses dépenses d'économie d'énergie, notamment dans le bâtiment.

Lorsque nous serons très durs pour freiner l'immigration, comment se regarder dans la glace en dépensant pour éviter des émissions de CO₂ des milliards d'euros par an qui seraient beaucoup mieux utilisés à participer au financement du développement économique et social des pays d'émigration tout en y évitant des émissions de CO₂ ?

Tout le monde sait que la coopération avec les pays d'Afrique est difficile ; mais de belles réalisations nous montrent que c'est **possible**, selon des modalités nouvelles sans doute.

Vouloir être « zéro émissions » dès 2050 en ignorant que le CO₂ ignore les frontières, c'est... étonnant. Etre obligé pour cela de faire chez nous des dépenses qui, autrement employées, pourraient éviter en Afrique en 2050 autant d'émissions que ce que nous émettrons alors et, **en plus**, contribueraient au développement de ces pays, diminuant ainsi la pression migratoire – c'est consternant.

¹ Dans *La France : économie, sécurité – Economie mondialisée, Sécurité nationale, Union européenne* (Hachette Pluriel, 1994, Prix des ministères), [accessible ici](#).

² L'étude d'impact économique de la loi créant la Stratégie nationale bas carbone, SNBC, est honteusement débile.

³ Sur www.hprevot.eurmonde.html#monde des liens vers *La neutralité carbone sans trop de contraintes ni de dépenses* et *Pour une stratégie bas carbone menée conjointement avec quelques pays africains*.